

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**MAIRIE
D'AUBERGENVILLE**

1, AVENUE
DE LA DIVISION LECLERC
CS 20516
78416 AUBERGENVILLE CEDEX



TÉLÉPHONE : 01 30 90 45 00
mairienet@aubergenville.fr

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 29 décembre à 14 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni, suite au report de la séance du 22 décembre 2022, faute de quorum à la mairie, 1 avenue de la division leclerc, sous la présidence de : Monsieur Gilles LÉCOLE Président.

Étaient Présents : Gilles LÉCOLE - Mario MANCUSO - Didier JAHIER - Françoise PERSIDE

Absents excusés : Edward DANGELOT - Marc CONGARD - Thierry MONTANGERAND - Virginie MEUNIER - Marine LEPREUX - Marie Josée VOINIER - Mme DUTEL RODI

Les membres du Conseil d'Administration ont voté à l'unanimité :

- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion,
- Adoption du règlement de fonctionnement du vestiaire social du CCAS,
- Manifestation de sympathie,
- Questions diverses.

Le Maire, Président du CCAS
Gilles LÉCOLE

